



Éditorial

par Benoit Ferland



Se poser la question des similarités ou dissemblances de la pratique des gestionnaires des secteurs publics et privés, nous force à nous questionner sur la nature même des dits secteurs. Comme le signale Jean Mercier, la grande différence entre ces deux secteurs est que « Les responsabilités du secteur public en général vont bien au-delà de la fourniture directe de biens ou de services ». Dans sa fameuse étude, Roland Parenteau a établi que la plus importante distinction entre public et privé est liée à leur production totalement différente en termes de biens et services. Ce que veut dire Parenteau et Mercier, c'est que la notion de profit n'est pas présente dans les organisations gouvernementales. Cependant, à la faveur de réformes successives, on est à même de constater qu'on a forcé les gestionnaires des organisations publiques à se coller aux modèles de gestion du secteur privé.

On peut considérer que les différences structurelles s'amenuisent lorsqu'on compare les organisations publiques avec des organisations privées importantes. On a retrouvé aussi dans le privé, comme Max Weber l'a signalé, des bureaucraties basées sur des critères de spécialisation, de hiérarchie, de compétence technique, de professionnalisme et de continuité. Toutes les organisations ont quatre points en commun : des ressources, des gestionnaires, une mission et une

Gérer dans le secteur privé ou dans le secteur public est-ce vraiment différent?

clientèle cible. Comme l'a écrit Harold Koontz, les gestionnaires oeuvrent sur un processus composé de quatre fonctions distinctes, mais étroitement liées : la planification, l'organisation, la direction et le contrôle. Les gestionnaires doivent s'assurer que l'on fait une utilisation avantageuse, pertinente et efficace des ressources. La gestion possède un caractère universel puisque les gestionnaires exercent les fonctions précédemment nommées à tous les niveaux organisationnels, dans toutes leurs activités et dans tous les types d'organisation. De son côté, loin de se contenter des fonctions des gestionnaires, Henry Mintzberg distingue plutôt leurs rôles en trois grandes catégories : les rôles liés aux relations interpersonnelles, les rôles informationnels et les rôles décisionnels. Ces rôles sont présents tant dans le privé que dans le public. À preuve, les bibliothécaires oeuvrant dans le secteur public remplissent ces rôles. Toutefois même si les gestionnaires du secteur public remplissent grosso modo les mêmes fonctions que ceux du privé, on doit toutefois souligner que certains éléments viennent teinter les pratiques de gestion du public : la primauté de l'intérêt public, une probité à toute épreuve, les structures plus rigides et réglementées, la force du mouvement syndical, etc. Toute activité de gestion nécessite un comportement particulier soumis à un grand nombre de facteurs. Certains sont présents dans le secteur public et absents dans le secteur privé et vice et

versa. Dans le privé, on ne ferme ou ne réduit généralement pas une organisation performante; dans le public, cela dépend des orientations gouvernementales qui peuvent changer tous les trois ou quatre ans. Les contraintes sont donc différentes, mais la gestion demeure fondamentalement la gestion. Les bibliothécaires en situation de gestion dans des bibliothèques publiques, collégiales, scolaires ou universitaires doivent donc chercher à utiliser au mieux leurs habiletés et leurs compétences pour les ajuster aux contraintes en adoptant une perspective globale qui tient compte des spécificités des organisations publiques en n'essayant pas d'appliquer aveuglément les recettes du privé.

¹ Mercier, Jean. « L'administration publique : de l'école classique au nouveau management public. » *Presses de l'Université Laval*, 2002, p. 357.

² Parenteau, Roland (dir.). « Management public : comprendre et gérer les institutions de l'État. » *Presses de l'Université du Québec*, 1992, p. 54.

³ Gélinas, André. « L'administration centrale et le cadre de gestion ». *Presses de l'Université Laval*, 2003, pp. 529-537.

⁴ Koontz, Harold. « The Management Theory Jungle », *Journal of the Academy of Management*, dec. 1961, p. 174-188.

⁵ Mintzberg, Henry. « The Manager's Job : folklore and fact », *Harvard Business Review*, jul.-aug. 1975, p. 55.

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	3
À l'agenda	16
Poste publication 40021801	
ISSN 0843-140X	



En direct du Conseil d'administration

Les membres du Conseil se sont réunis les 2 février et 16 mars 2006. Lors de ces réunions, les affaires courantes de la CBPQ ont été abordées :

- ◆ état de la préparation du congrès 2006
- ◆ envoi d'une lettre au directeur général de Montréal-Est au sujet d'une éventuelle abolition de poste de bibliothécaire au profit d'un technicien
- ◆ demandes diverses d'appuis financiers à des projets, recherche de relève pour la présidence du comité de la revue *Argus*
- ◆ présentation des prévisions budgétaires 2006-2007
- ◆ choix de la prochaine destination pour le congrès 2007
- ◆ le premier rapport de veille de la directrice

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels de Québec

Éditeur :

Comité de Corpo Clip

Michel Claveau
Roger Drouin (*révision*)
My Loan Duong (*collaboratrice*)
Régine Horinstein
Luce Marquis
Lila Mazouzi
Sylvain Robichaud
Catherine Séguin

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas
Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Sabrina Nguyen (CBPQ)

Les membres ont aussi échangé sur les points suivants :

- Étude d'un projet de loi sur les bibliothèques publiques au Québec préparé par Benoit Ferland.
- La Corporation a été invitée par la ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamp, à proposer le nom de deux bibliothécaires pour combler deux postes au Conseil d'administration de Bibliothèque et archives nationales du Québec. Mesdames France Bouthillier et Josée Saint-Marseille ont été recommandées.

Le président Benoit Ferland et Régine Horinstein ont participé à une journée de consultation et d'échanges sur la numérisation organisée par la BanQ et la CREPUQ le 26 janvier dernier.

Le Conseil d'administration a tenu à souligner lors de sa réunion du 2 février, les vingt ans de service de Régine Horinstein, entrée en fonction le 6 janvier 1986.

Formation continue

Le programme de formation continue hiver 2006 s'est tenu durant cet trimestre à divers endroits. En effet le comité a été confronté à une recherche intensive de locaux de substituts suite à l'incendie majeure de l'ENAP. Les activités ont ainsi eu lieu à l'École des hautes études commerciales, Pavillon Côte Sainte-Catherine et rue Decelles, et une autre au Cégep du Vieux-Montréal. Les participants ont manifesté une grande compréhension face à cette situation qui a occasionné bien des maux de tête à l'organisation.

Le séminaire sur les *Habilités de direction* tenu en février a remporté un franc

succès. Quant à l'activité sur *la Gestion des contenus et ressources numériques*, elle a aussi été proposée à Québec à la demande du milieu de la région de la Capitale nationale.

Le programme 2005-2006 a pris fin le 31 mars sous le thème de la *Littérature jeunesse*. Il a attiré, dans son ensemble, une belle participation et le comité qui prépare le prochain programme souhaite qu'il en soit de même pour 2006-2007.

À signaler toutefois la déception d'avoir à annuler deux activités, l'une portant sur *la Gestion des conflits en milieu syndiqué* et l'autre sur *le Service à une clientèle difficile*.

Ces annulations ont suscité une réaction assez vive d'une participante inscrite aux deux activités et qui a déploré ne pas comprendre le manque de participation à des activités extrêmement pertinentes pour le milieu.

Argus

Le comité de la revue est en phase de renouveler sa présidence occupée depuis quelques années par Cécile Lointier et à cet effet fait appel aux personnes intéressées à collaborer à la revue ou susceptibles de proposer des candidatures à la présidence. Prière de vous adresser à :

c_lointier@yahoo.com

Corpo Clip – erratum

Toutes nos excuses à notre collègue Catherine Séguin dont le nom n'apparaissait pas dans la composition du comité du numéro 166 du bulletin.



Nouveau budget du gouvernement du Québec

Dans le budget du Québec 2006-2007, 58 millions de dollars sont alloués pour de nouvelles initiatives en matière d'équipements culturels notamment pour le développement des bibliothèques municipales. Dans le cas des bibliothèques, l'objectif est de continuer à améliorer l'accès partout au Québec et d'appuyer ces établissements dans leurs efforts de mise en réseau tant sur le plan régional qu'à l'échelle nationale.

Source : Communiqué du MCCQ, 24 mars 2006.

Budget de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal accorde 10,7% de son budget 2006 aux Loisirs et culture. Parmi ses priorités au niveau d'amélioration des services aux citoyens, 2 millions de dollars iront aux bibliothèques pour une prolongation des heures d'ouverture.

Source : Extrait du budget 2006 publié dans *le Devoir*, 24 mars 2006.

Dans le cadre du programme de Soutien au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, les bibliothèques de l'île de Montréal ont reçu 10 millions de dollars, la première moitié provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la seconde de la Ville de Montréal. De cette somme, 720 000 \$ sont accordés à la Ville afin de tenir compte du caractère multiculturel de la population montréalaise et des besoins particuliers de la population immigrante en matière de collections. L'année 2005 a marqué le début de la

mise en œuvre d'un plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques municipales qui s'échelonne sur dix ans.

Source : Lettre d'information, *Culture Montréal*, 30 mars 2006.

Les nouveaux locataires de la bibliothèque centrale de Montréal

Les locaux de l'ancienne bibliothèque centrale accueilleront cinq organismes municipaux : le Conseil des arts de Montréal, le Conseil du Patrimoine, le Conseil des Montréalaises, le Conseil jeunesse et le Conseil interculturel de Montréal. Cette décision a été prise par le comité exécutif de la Ville de Montréal le mercredi, 15 mars 2006.

Les organismes emménageront dans leurs nouveaux locaux au cours de l'année 2007 suite à un réaménagement des lieux qui devrait coûter environ 1,6 million de dollars.

Source : « Nouveaux locataires pour la bibliothèque centrale ». In *La Presse*, vendredi, le 17 mars 2006, p. A9.

La CDPP fête ses vingt ans

La Commission du droit de prêt public (CDPP) fête ses vingt ans en soulignant avoir rémunéré 4 735 auteurs, traducteurs et illustrateurs du Québec, 200 de plus que l'an dernier.

Cette bonne nouvelle s'accompagne d'un volet plus sombre, le maintien quasi identique du budget de rémunération, ce qui a comme effet pervers d'accorder une rémunération moindre à plus de personnes.

La Commission verse aux auteurs un montant pour leurs œuvres disponibles

dans les bibliothèques publiques du pays. Le budget total de la Commission est de 9 millions depuis 2002 et ce pour un total de 14 972 artistes. Deux nouveaux auteurs sur cinq, inscrits à la liste du CDPP, proviennent du Québec. Le Québec a reçu pour l'année 2005-2006 une somme de 3 287 millions.

Source : *Le Devoir*, 4-5 février 2006.

Plan de modernisation à Télé-Québec

Dans le cadre du plan de modernisation de Télé-Québec, deux services sont notamment visés : les archives et le centre de documentation. Les archives contiennent actuellement 120 000 documents et Télé-Québec entend conserver à l'avenir une seule copie originale des documents pour réduire le nombre de documents à 36 000. On prévoit pour l'avenir numériser les documents originaux. Quant au centre de documentation, la direction de Télé-Québec considère qu'il ne correspond plus à la réalité à l'ère d'Internet.

Cette vision simpliste n'est pas acceptée par le milieu professionnel qui envisage une réaction.

Source : *Le Devoir*, 2 mars 2006.

L'avenir du volet éducation de Télé-Québec.

Télé-Québec a décidé de transférer ce volet à la GRICS, une société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires. Le syndicat s'inquiète et s'interroge quant à l'avenir des employés et surtout au maintien de l'expertise développée. À compter du 1^{er} avril prochain, la chaîne ne

gèrera plus son portail Carrefour éducation, ses vidéos éducatives et ses services. Elle préfère recentrer ses activités autour de sa mission de programmation.

Source : Chouinard, Marie-Andrée. « Le volet éducation de Télé-Québec passerait à la GRICS », *Le Devoir*, 17 février 2006, B2.

Lire et faire lire

Cet organisme a pour mandat de développer le goût de la lecture et d'encourager le plaisir de lire auprès des enfants, tout en favorisant le développement de liens inter-générationnels.

Ainsi une fois par semaine, des bénévoles âgés de plus de 50 ans vont dans des écoles primaires pour faire la lecture à un petit groupe d'enfants. Les bénévoles ont l'appui de la bibliothèque publique de leur localité qui leur fournit une expertise dans la sélection des livres. Après une année complète en activité au cours de 2004-2005, *Lire et faire lire* était présent dans huit régions administratives du Québec.

L'organisme sollicite des appuis soit à titre d'adhésion comme membre de soutien (organisme, entreprise ou individu) au coût de 100 \$ ou sous forme de don (10 \$ - 100 \$ ou autre).

Pour plus d'information, consultez le site : www.lireetfairelire.qc.ca.

Cie le Téalalala

Cette compagnie française offre, en tournée depuis trois ans, un spectacle intitulé « Ma Bibliothèque ». Ce spectacle se présente sous forme d'une visite guidée originale, littéraire et burlesque des bibliothèques et médiathèques d'une durée de 1 h 15 et

permet aux spectateurs adultes et adolescents de découvrir l'univers de la bibliothèque y compris les espaces habituellement fermés au public. On passe en revue le fonctionnement de la bibliothèque, on étudie le comportement du lecteur, le rapport au livre de l'enfance à l'âge adulte et on entend aussi des extraits d'œuvres de grands écrivains du monde entier. Cette initiative pourrait certainement inspirer des artistes d'ici!

Pour en savoir plus : <http://cieteatralala.monsite.wanadoo.fr>

Initiative originale en Suède

La bibliothèque de Malmö en Suède propose durant une fin de semaine un projet d'emprunt pour le moins inusité: « Emprunte un préjugé pour t'en débarrasser » est le message véhiculé. Ainsi la bibliothèque « prête » pour 45 minutes, soit le temps d'une conversation en tête à tête, des personnes souvent victimes de nombreux préjugés. Les abonnés ont pu discuter avec un imam, une musulmane, une lesbienne et un militant de la cause animale.

Projet à adopter à la sauce québécoise?

Source : Lettre d'information, *Culture Montréal*, 15 mars 2006.

Écothèque

Écothèque est une médiathèque virtuelle dans le domaine du développement durable, soit une base de données mutualisant les sources d'information afin que chacun puisse identifier facilement les outils nécessaires à ses besoins. Écothèque est gratuite et disponible sur le site : www.ecotheque.org.

Si toutefois, toutes les rubriques ne sont pas encore opérationnelles, celles qui concernent les livres, la presse ou les manifestations ou dossiers, sont ouvertes. Pour plus d'information : thierry.maous@ecotheque.org.

Nouveau programme de cours pour bibliothécaire-enseignant

La Ontario Library Association (OLA) de concert avec la San Jose State University ont élaboré un nouveau programme pour encourager les bibliothécaires-enseignants à obtenir une maîtrise en bibliothéconomie et science de l'information. Le programme sera offert en Ontario via l'éducation à distance et les cours d'été.

La bibliothèque publique d'Hamilton - première au Canada

Les étagères de la bibliothèque virtuelle de la bibliothèque publique d'Hamilton sont en effet les premières au Canada à offrir un téléchargement gratuit de centaines de titres populaires de livres-audios numériques.

Recyclage du métier de bibliothécaire en cyberdétective

Nouvelle tendance dans l'embauche et la gestion des ressources humaines aux États-Unis. Afin de mieux cerner la personnalité des candidats à divers postes, certaines entreprises ont recours au cyberdétective dont le mandat est d'exercer une filature de la personne sur le web et dans l'univers des blogues. Rien de tel qu'une ancienne bibliothécaire pour accomplir cette tâche d'analyse et de « décortiquer » des blogues d'un individu pour y déceler son style de communication, son éthique du travail

et son expertise. À prendre avec un grain de sel toutefois selon Peter Turecek, manager de Kroll Inc., la multinationale d'investigation.

Source : *Libération*, 20 février 2006.

La qualité des services des bibliothèques de l'Université de Montréal

La direction des bibliothèques de l'Université de Montréal a effectué au printemps 2004 un sondage auprès de ses usagers afin de connaître leur appréciation des services offerts.

L'outil utilisé (LibQual+) a été mis au point par l'Association of Research Libraries (ARL). Un échantillon de 3 000 représentants de la communauté universitaire a été sélectionné (1 200 étudiants du 1^{er} cycle, 600 des cycles supérieurs, 600 membres du corps professoral et 600 autres membres du personnel). Le questionnaire Web comportait 39 questions sur la qualité des lieux, les ressources documentaires, les services, la fréquence d'utilisation de ces services et des informations sur les répondants.

Le taux de réponse au sondage a été de 15,3 %, soit 458 répondants et a permis de dégager plusieurs constats et tendances concernant la perception et les attentes en matière de qualité de services.

Parmi les éléments récurrents, un désir d'amélioration en matière de tranquillité et de qualité des locaux, le confort étant plus important aux cycles supérieurs alors que la quantité des locaux mis à la disposition des usagers l'est pour le premier cycle.

En matière de ressources documentaires, on a détecté un besoin net

d'amélioration de l'offre de périodiques en format papier ou électronique ainsi que l'accès à ces publications. Pour le corps professoral, la documentation imprimée sous toutes ses formes reste très importante.

Du côté de la qualité des services offerts par le personnel des bibliothèques, les réponses sont à la grande majorité positives. Quant à la fréquentation de la bibliothèque, ce sont les étudiants qui la fréquentent le plus, suivis du corps professoral et du personnel. Les étudiants des cycles supérieurs sont ceux qui utilisent le plus les ressources électroniques, suivis du corps professoral.

Pour en savoir plus :
www.bib.umontreal.ca/BE/SondageLibQUAL.htm.

3^e forum des bibliothécaires de la Ville de Montréal

C'est à l'automne 2005 que s'est tenu ce 3^e forum qui portait sur la vocation sociale et communautaire de la bibliothèque. Les participants ont traité de la persévérance scolaire, des transformations démographiques, de la pauvreté et de la diversité culturelle. Ils ont aussi échangé avec des partenaires du développement social afin de considérer un travail conjoint qui bénéficierait aux deux partenaires. Dans certains arrondissements, la collaboration est déjà établie mais n'est pas répandue partout, ce qui présente un beau défi pour les bibliothèques.

Source : *Les amis de la Bibliothèque de Montréal*, février 2006.

Entente liant la Bibliothèque nationale du Québec et la délégation générale du Québec à Paris – un nouvel essor de la connaissance du Québec en Europe.

Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre responsable des Relations internationales et de la Francophonie, a signé le 6 janvier dernier une entente de collaboration de trois ans entre la Délégation générale du Québec à Paris, et sa Bibliothèque Gaston-Miron, et la Bibliothèque nationale du Québec.

L'entente favorisera la coopération scientifique et technique grâce au prêt entre bibliothèques entre les deux institutions. La BNQ enrichira les collections de la Bibliothèque Gaston-Miron par des dons de livres et rendra disponible la version électronique de sa bibliographie nationale. L'entente prévoit également l'échange de documents publiés sur leur territoire respectif, un partage d'expertise, et des échanges réciproques du personnel des deux bibliothèques.

Selon Mme Lise Bissonnette, cette entente « marque une étape importante dans le développement des activités internationales de la BNQ » ...« une nouvelle voie de coopération fondée sur le concept de bibliothèque associée et axée sur la dynamique de réseau déjà au cœur des principes de fonctionnement de l'institution sur le territoire québécois ».

Source : « Entente liant la Bibliothèque nationale du Québec et la délégation générale du Québec à Paris – Un nouvel essor de la connaissance du Québec en Europe » In <http://communiqu.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Janvier2006/17/c3133.html>

La bibliothèque internationale de jeunesse de Munich

Cette bibliothèque est la plus grande bibliothèque jeunesse du monde. Elle a été fondée en 1949 par Jella Lepman, une juive allemande rescapée, dans le but d'éveiller de nouvelles valeurs après les horreurs de la 2^e Guerre mondiale. Aujourd'hui sa mission est de recueillir, conserver et diffuser le patrimoine littéraire international pour la jeunesse afin de promouvoir la compréhension entre les peuples et une meilleure entente entre les gens de cultures différentes.

La Bibliothèque est reconnue comme un centre international de littérature pour les enfants et jeunes du monde entier. Elle dispose d'une collection de plus de 540 000 livres dans plus de 130 langues, 30 000 ouvrages de recherche. Elle offre à la disposition des chercheurs 40 000 documents et 280 revues internationales qui traitent de littérature jeunesse. Parmi ces activités : des cours de formation professionnelle, un programme scolaire qui permet d'expérimenter divers modèles d'apprentissage de la littérature et de promotion de la lecture. La bibliothèque propose aussi des expositions intra muros et itinérantes et parmi celles qui remportent le plus de succès celle intitulée « Hello, dear enemy » qui vise à promouvoir la culture de la paix.

Pour en savoir plus sur cette bibliothèque unique :
www.ijb.de.

Source : « 3 fois passera... », *Communication – Jeunesse*, février 2006.

Les numéros ISBN changent

Dès janvier 2007 les numéros ISBN comprendront treize chiffres. Rappelons que l'ISBN est la norme internationale d'identification numérique du livre. La Bibliothèque nationale du Québec agit à titre d'Agence ISBN pour les éditeurs francophones canadiens.

Le nouveau ISBN sera construit des chiffres actuels préfixés par « 978 » et dont le dernier chiffre aura été recalculé. Ce changement est nécessaire en raison de l'augmentation des éditions électroniques et de la prolifération des éditions et des formats qui en résulte.

Pour en savoir plus vous pouvez écrire à : isbn@banq.qc.ca.

Enquête 2005 sur les métiers des professionnels de l'information-documentation

Cette enquête menée par l'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation) avait pour objectif de mieux cerner l'évolution de la profession et a été menée principalement via les médias électroniques.

Les grandes lignes de cette enquête :

- Les répondants : majoritairement des femmes (86 %) dans la tranche d'âge 25-34 ans
- Diplômes : nombre égal pour la formation en 1^{er} et 2^e cycle, (études en sciences humaines, lettres et arts pour la majorité avant le diplôme professionnel)
- Milieu de travail : secteur public et parapublic 53 % et secteur privé 43 %, la majorité travaille dans les régions à

l'extérieur de l'Île de France (Paris et alentours) dans le secteur public alors que c'est dans le secteur privé à Paris et proximité (chargés d'études et de produits documentaires, administrateurs de base de données et de sites web)

- Métier : 29 % sont des documentalistes généralistes, 17 % des responsables de ressources documentaires et 13 % des bibliothécaires. L'intitulé le plus fréquent du métier est Documentaliste suivi de Bibliothécaire

- 55 % sont des cadres (56 % dans le public) et 41 % dans le privé

- La moyenne de salaire brut annuel est de 29 729 euros (36 760 \$). Les mieux rémunérés sont les professionnels ayant une formation initiale en droit-économie-finace et en sciences ainsi que les cadres et responsables, les chefs de projets-veilleurs-KM

- Activités principales : 81 % recherche d'information, 59 % accueil de publics, 57 % acquisition, périodiques, 52 % formation des utilisateurs, 45 % administration de bases de données ou de systèmes intégrés de gestion de bibliothèque

- Outils de travail : 88 % logiciels bureautiques, 74 % plan de classement, thésaurus, 66 % logiciels documentaires, 40 % bases de données

- Niveau de satisfaction : 64 % plutôt satisfaits mais une perception plus mitigée de la reconnaissance de la fonction documentaire au sein de l'entreprise. Éléments de satisfaction : l'autonomie, l'intérêt et la diversité des activités. Non satisfaction : manque de reconnaissance dans la fonction, absence d'évolution de carrière et le niveau de salaire

- Formation continue et stages : 51 % en technologies web et portails, 50 % techniques documentaires

- Adhésion à une association : 61 %

- Évolution du métier pour les 5 ans à venir : convergence avec les métiers de la qualité du workflow, de la communication. La concurrence viendrait des métiers proches qui ont ajouté la dimension « documentaire » à leurs compétences.

Google et les éditeurs québécois

Google a entrepris la sollicitation d'éditeurs du Québec afin d'indexer leurs catalogues en ligne et de les relier à des sites où les internautes pourront acheter le contenu des titres.

Cette démarche répond à un nouveau service – Recherche Google Livres (RGL) qui s'inscrit dans le projet de Bibliothèque en ligne. RGL propose seulement des extraits ou des références bibliographiques et les internautes sont redirigés ensuite vers les sites de librairies virtuelles. Le but est de favoriser une augmentation des ventes pour les éditeurs et une meilleure promotion des œuvres.

Source : *Le Devoir*, 15 mars 2006.

Popularité de Google dans l'exploration de la presse internationale : oui mais ...

Deux revues médicales ont publié récemment les données scientifiques sur le nombre de visites effectuées sur certains sites. Sans aucune surprise, Google grignote une très grosse part de marché. En effet, le moteur de recherche obtient 56 % du marché dans l'article *New England Journal of*

Medicine et 57 % dans *British Medical Journal*. Loin derrière, on y trouve Google Scholar et PubMed.

Pourquoi un aussi grand triomphe? Et que représentent réellement ces chiffres? Philippe Eveillard explique dans cet article que les données ne sont pas réalistes. En effet, ils indiquent que l'utilisation de Google dépend de ce que l'on recherche à savoir un titre de document ou un thème. On retient donc que ce moteur de recherche est simple d'emploi et d'utilisation. Pour arriver à ce constat, l'auteur fait des recherches aussi bien sur Google, Google Scholar et PubMed.

Source : Eveillard, Philippe. « Recherche d'article : le contexte de la requête détermine le choix de l'outil ». *La revue du Praticien Médecine Générale*, 718/719, 31 janvier 2006.

Le journal sur papier électronique

« Les Échos », le journal français traitant d'actualité économique, a annoncé sa première version en papier électronique dans le cadre d'un colloque organisé par Tebaldo, un observatoire des tendances et usages des nouvelles technologies, en mars dernier. Le journal sera accessible sur des feuilles plastiques numériques de format A4 et A5 ou sur des lecteurs de poche de type e-book. Les utilisateurs auront toute l'édition du jour, de l'actualité en continu, un journal économique audio en baladodiffusion, un flux d'informations en provenance du *Financial Times*. L'ensemble sera réactualisé en temps réel via wi-fi ou bluetooth. Cette version sera commercialisée à l'automne.

Le rêve (ou cauchemar) qui semble être à portée de main est de disposer dans les années à venir d'une feuille flexible, enroulable sur laquelle

s'afficheront journaux et magazines téléchargés automatiquement au passage d'un kiosque à journaux et de contenir également une petite bibliothèque numérique composée de livres puisés dans une borne chez un libraire.

Source : *Libération*, 18 mars 2006.

L'encre électronique : changera-t-il notre vie?

Le marché du papier électronique, pour quand est-il prévu? Certainement pour le printemps 2006. On a vu le lancement de « Sony Reader » en janvier dernier à Las Vegas. Celui-ci permet de télé-charger sans fil et de lire sur papier électronique toute la presse et la littérature disponibles sur les différents portails existants. Au Japon, Seiko vend déjà le « Seiko Spectrum », une montre bracelet utilisant l'e-ink. Cette technologie est un excellent moyen d'économiser du papier et des frais d'impression.

C'est pourquoi en France, le 17 mars prochain, *Les Échos* prévoit d'annoncer la sortie du premier quotidien français sur papier électronique. Toutes ces avancées font réfléchir bien du monde, les éditeurs, distributeurs, libraires. Et le papier dans tout ça, est-ce le début de sa mort? Seul l'avenir nous le dira. Un sujet à suivre de très près.

Source : Hofmann, Blaise. « Comment l'encre électronique changera votre vie ». *Nouvo*, 1^{er} février 06. (Consultable à l'adresse suivante : www.nouvo.ch/h-170)

Réseau sans fil – progrès mais attention

La popularité grandissante des connexions sans fil aux réseaux informatiques oblige aussi d'accorder

une plus grande attention à la sécurité du réseau.

Il semble qu'un nombre important de bornes d'accès à Internet sont mal configurées et permettent l'établissement de liaisons par n'importe qui de passage. Une personne malveillante peut ainsi profiter de la méconnaissance d'exploitants de réseaux informatiques sans fil mal configurés pour établir une connexion et télécharger des quantités de contenus dont l'utilisateur recevra par la suite la note salée. Les entreprises et organismes doivent veiller à sécuriser les connexions au niveau des utilisateurs.

Source : *Direction informatique Express*, 3 mars 2006.

Les bibliothèques joueront un rôle-clé dans l'apprentissage sur Internet

Selon les conclusions d'un rapport commandité par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)* qui regroupe 27 principales bibliothèques de recherche universitaires au Canada, Bibliothèque et Archives Canada, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) et la Bibliothèque du parlement, le rôle des bibliothèques universitaires dans l'apprentissage sur Internet serait très significatif. En 2002-2003, l'accès en ligne aux bases de données offertes par les bibliothèques universitaires ont permis à plus de 330 000 étudiants dans les établissements de l'ABRC d'intégrer l'utilisation des ressources documentaires électroniques aux techniques d'apprentissage et de recherche en ligne.

Néanmoins, le rapport constate aussi qu'il y a de place pour l'amélioration

de la contribution des bibliothèques universitaires dans l'apprentissage et l'enseignement sur Internet au niveau des études supérieures au Canada. Quelques pistes ont été proposées dont une implication plus grande des bibliothécaires spécialistes de disciplines dans le contenu et la conception des cours et dans la prise en charge des systèmes de gestion d'apprentissage. Le rapport recommande aussi aux bibliothèques de rechercher constamment des ressources à valeur ajoutée pour leurs institutions, de regrouper la gestion des objets d'apprentissage comme les logiciels bibliographiques et les pratiques d'obtention de licences. Les bibliothèques devraient aussi s'investir dans les politiques d'apprentissage en ligne non seulement à l'échelon local mais aussi à l'échelle nationale et internationale. Enfin, Lyne Copeland, présidente du groupe de travail de l'ABRC insiste sur le fait que les bibliothèques ont intérêt à intervenir plus activement dans « la conception des systèmes et des services qui répondent aux besoins des chercheurs d'information » et jouer un rôle-clé dans l'apprentissage sur Internet.

* « Les bibliothèques et l'apprentissage sur Internet » – Rapport final du Groupe de travail de l'ABRC sur l'apprentissage sur Internet (E-learning final report), URL : www.carl-abrc.ca/new/new-e.html.

Internet et la santé

Selon un sondage effectué au Canada auprès de 2 500 canadiens, 37 % des répondants ont effectué des recherches sur Internet pour diagnostiquer leurs problèmes de santé, une proportion qui a presque doublé comparativement à 2003.

Aujourd'hui les gens font appel aux médecins et à Internet de manière

égale pour des informations sur la santé. Mais la grande majorité éprouve des réticences quant à la fiabilité et la qualité de l'information trouvée sur Internet. Les principaux critères pour valider le contenu sont : l'information émane d'un professionnel ou d'organisme autorisé, une affiliation avec un organisme crédible, un contrôle de contenu par un organisme tiers.

Source : *Direction informatique express*, 10 mars 2006.

Internet – vers une balkanisation du réseau?

Depuis quelques temps, certains acteurs d'Internet relèvent une tendance à sa balkanisation. La Chine, avec ses 1,3 milliard d'habitants, vient de créer trois noms de domaine en caractère chinois alors que la Ligue arabe, comptant 22 pays membres et près de 300 millions de personnes, a pris le même virage en utilisant des caractères arabes.

Cette nouvelle tendance où des pays utilisent des systèmes d'écriture différents pour accéder à Internet créant leur propre réseau, risque d'atteindre une masse critique et de remettre en question l'interconnectivité du village global. Cette tendance est liée directement au malaise que provoque l'influence du gouvernement américain.

Présentement, les noms de domaine sont assignés par l'Internet Corporation Assigned Names and Numbers (ICANN), un groupe privé à but non lucratif, qui travaille sous l'égide du ministère du Commerce américain. Lors du sommet mondial sur la société de l'information, à Tunis, en novembre 2005, plus de 170 pays ont demandé à la délégation américaine de remettre

cette gestion des noms de domaine à l'ensemble des pays. Les Américains ont refusé sous prétexte que cela conduirait à « une bureaucratisation d'Internet et de l'innovation ».

D'autres initiatives existent en Europe tel L'Open Root Server Network (ORSN) qui réunit une cinquantaine de fournisseurs européens. Ce groupe qui utilise les noms de domaine de l'ICANN, pourrait rapidement changer ses noms de domaine s'il y avait instrumentalisation d'Internet par les Américains. Une autre compagnie qui a ses bureaux à Amsterdam, UnifiedRoot, propose à ses clients d'enregistrer le nom de domaine de leur choix. Ces derniers ne sont pas accessibles aux utilisateurs de la Toile.

Source : « Internet – Vers une balkanisation du réseau? ». *Courrier International*, 19 janvier 2006. In www.courrierinternational.com.

Projet pilote de copie numérique en accès libre.

La Bibliothèque et archives Canada permet à ses clients d'utiliser leur équipement photographique ainsi que des reproductions et scanners de microformes, du 1^{er} novembre 2005 au 30 avril 2006. Ce projet pilote va durer six mois.

Source : « Projet pilote de copie numérique en accès libre », consultable à l'adresse : www.collectionscanada.ca/services/005-211-f.html.

Bibliothèque numérique Européenne : projet coûteux et ambitieux.

Le projet de la Bibliothèque numérique européenne est coûteux et ambitieux. Le comité de pilotage doit se rencontrer en janvier, toujours dans le

but de contrer le moteur de recherche Google. Dans ce but, 23 bibliothèques nationales sur 25 des pays de l'Union se sont regroupées. À elle seule, la France estime que le coût annuel pour numériser de 150 000 à 200 000 ouvrages par an est de 8 à 15 millions d'euros. L'Europe pourra numériser entre 600 000 à 1 million de livres par an.

Source : « La bibliothèque numérique européenne tourne une page ». *Site web Silicon*, 10 janvier 2006, consultable à l'adresse : www.silicon.fr/getarticle.asp?ID=13227

Elsevier : mesures pour sauvegarder les publications électroniques.

Elsevier a annoncé son partenariat avec Portico, un service d'archivage électronique sans but lucratif. Beaucoup de professions, telles que les chercheurs, les bibliothécaires et éditeurs, ont conscience de la nécessité de protéger et de conserver les archives numériques. Ceci est très important en raison principalement de l'augmentation constante des publications spécialisées électroniques et la conversion des abonnements des bibliothèques au système électronique. Ainsi il est vraiment nécessaire de développer des mesures de conservation et sa réussite dépend à la fois de la volonté des éditeurs et des bibliothécaires à appuyer le travail des archives.

L'engagement d'Elsevier envers Portico constitue un pas important pour aider à établir une infrastructure de conservation fiable pour la communauté. Les partenaires ont d'ailleurs commencé le processus de conception et d'implantation.

Source : « Elsevier prend des mesures pour sauvegarder les publications électroniques », *CNW Telbec*..

Le livre électronique revient à la charge

Vingt ans, c'est un siècle à l'ère de l'électronique. La disparition de l'imprimé, annoncée depuis les années 90, n'est pas pour demain. Avec à peine 9,6 millions d'exemplaires en ligne vendus contre 23,7 milliards d'imprimés, le livre électronique occupe une place dérisoire dans le marché de l'édition. Encombrants et complexes, les différents prototypes développés à ce jour n'ont cessé de décevoir. Depuis, beaucoup de joueurs ont déclaré forfait et le « livrel », terme adopté par l'OLF, n'a toujours pas su s'imposer.

Les choses seraient en train de changer selon les experts. Dans un article intitulé « Le livre électronique revient à la charge »*, Louise-Maude Rioux-Soucy pense que le dernier prototype développé par le géant Sony pourrait faire une véritable percée dans l'univers de la publication électronique. Grâce à la nouvelle technologie E-Ink et son écran qui réfléchit la lumière ambiante et non la lumière par l'arrière comme l'écran à cristaux liquides, ce livrel est plus proche du papier traditionnel. L'usage des batteries n'est requis que pour tourner les pages virtuelles puisque les 480 000 microcapsules permettent d'assurer une autonomie de 7 500 pages. Comble de coquetterie, ce prototype se présente sous une belle gaine de cuir et son prix, très raisonnable, se situe entre 300 à 400\$! Le Sony Reader a été lancé au début du mois de février et fonctionne sur le même mode que le Ipod d'Apple et son catalogue en ligne iTunes. Avec la mise en place d'un procédé d'achat et de téléchargement tout aussi convivial, le Sony Connect Store, la compagnie espère faire une percée semblable et si dans un premier temps, le livrel de Sony lira seulement la version du format de la maison éditrice, les concepteurs

affirment que les formats PDF et RSS (Really Simple Syndication) seront aussi accessibles.

Pour le moment, rappelle l'auteure de l'article qui cite la revue WIRED, le marché à conquérir est immense. Si la technologie développée par le géant Sony tient ses promesses et réussit à imposer sa marque, il est certain que la part de lion dans le domaine du livre électronique lui sera acquise.

Source : *Le Devoir*, B 10, 24 janvier 2006.

Le patrimoine cinématographique et télévisuel québécois sera désormais sauvegardé

Le 1^{er} février, le dépôt légal de films et des émissions télévisuelles devenait obligatoire. Il était prévu dans la loi adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2004 qui a fusionné la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec pour former la nouvelle Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

La BAnQ a pour mission de rassembler, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire québécois publié, archivistique et filmique. Elle a confié le mandat de conserver les documents sur films à la Cinémathèque québécoise alors que les neufs centres régionaux des Archives nationales tout en étant les répondants régionaux de la BAnQ, assureront la conservation et la diffusion du patrimoine archivistique. La population québécoise aura maintenant accès à ces ressources en s'adressant à une seule institution.

La loi couvre les productions cinématographiques qui ont reçu un financement public et les émissions de

télévision qui proviennent des producteurs indépendants. On prévoit que cette dernière recevra annuellement environ 35 films, 1 400 éléments de télévision et un nombre indéterminé de vidéos d'artistes.

Source : Cauchon, Paul et Doyon, Frédérique. « Le patrimoine cinématographique et télévisuel québécois sera désormais sauvegardé ». In *Le Devoir*, 1^{er} février 2006.

Nouvelle parution : « Innovations et tendances en technologies de formation et d'apprentissage »

Cet ouvrage collectif édité sous la responsabilité de M. Samuel Pierre, compte plus de six cent pages et présente les résultats des recherches effectuées durant les quatre dernières années dans le cadre du projet : « Développement, évaluation et intégration des technologies de formation et d'apprentissage » (DIVA). Soixante coauteurs ont participé à sa rédaction. Il traite sous différentes perspectives des systèmes d'apprentissage en ligne et des environnements de travail virtuel, des systèmes collaboratifs capables de prendre en compte les émotions et les cultures dans le processus d'apprentissage, des outils d'aide aux apprenants ainsi que des technologies favorisant l'apprentissage des disciplines médicales.

C'est un ouvrage de référence incontournable pour tous ceux et celles qui s'intéressent à ces questions.

Source : « Innovations et tendances en technologies de formation et d'apprentissage ». In www.larim.polymtl.ca/diva/

Quand le speed dating s'installe dans les bibliothèques en Belgique

Le speed dating dans les bibliothèques, une forme de rencontre alliant la séduction et la littérature, se développe dans les bibliothèques belges.

M. Van der Straeten et son collègue Danny Theuwis sont à l'origine du concept. Ils ont formé plus de 300 bibliothécaires à l'organisation de ce type de rencontre. M. Van der Straeten espère que ces activités vont contribuer à dépoussiérer l'image des bibliothèques.

Comment ça fonctionne? Le groupe doit compter un maximum de 20 personnes afin de garantir un minimum d'intimité. Les participants ont dix minutes pour se présenter aux autres. Puis, chacun doit présenter trois livres de son choix ou des extraits dans un tête-à-tête avec une personne et échanger pendant quelques minutes. On passe à un nouveau partenaire et ainsi de suite. À la fin de la rencontre, les participants qui souhaitent revoir une personne, inscrivent une petite note qui est placée dans le livre de la personne désirée.

Les bibliothécaires belges d'abord hésitants à cette idée, semblent désormais moins réservés.

Source : « Quand le speed dating s'installe dans les bibliothèques ». *Cyberpresse*, 13 février 2006. In www.cyberpresse.ca/article/20060213/CPACTUEL/60213143/5406/CPINSOLITE

« Les bibliothèques publiques et les Objectifs de Développement du Millénaire »

Le 8 septembre 200 l'ensemble des membres des Nations Unies se sont entendu pour atteindre les huit Objectifs de Développement du

Millénaire, ODM (Millennium Development Goals) d'ici 2015. Ils sont déterminés à :

1. Radier l'extrême pauvreté et la faim
2. Atteindre l'éducation primaire universelle
3. Promouvoir l'égalité des genres et l'« autonomisation » des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, la malaria et autres maladies
7. Appuyer le développement durable
8. Développer des partenariats mondiaux pour le développement

Il est évident que ce sont des objectifs cruciaux. Il serait encourageant de voir les bibliothèques clairement impliquées dans au moins un de ces objectifs, car offrir le service universel de bibliothèques publiques aiderait sans contredits à l'accomplissement des ODM. Ellen Forsyth explique comment et à quels niveaux, les bibliothèques ont un rôle à jouer. En voici les grandes lignes :

Le Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques affirme que : la bibliothèque publique, point d'accès local au savoir, offre les conditions minimales pour un apprentissage continuant la vie durant pour permettre à chaque citoyen de prendre de façon indépendante ses décisions et de développer sa culture, tant à l'individu et qu'aux groupes sociaux.

Cet extrait reconnaît ni plus ni moins la bibliothèque comme le cœur des communautés. Elle donne accès gratuitement aux espaces, ressources et services pour chacun. Par cette position, la bibliothèque peut aider les groupes marginalisés. Voici de quelle façon les bibliothèques publiques

peuvent contribuer à réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire.

1. Radier l'extrême pauvreté et la faim

Les bibliothèques doivent d'abord contribuer à radier l'extrême pauvreté et la faim (ODM.1) parce qu'elles donnent accès à de l'information utile, permettant de développer une culture ou de partir une entreprise. Elles offrent de l'information à jour, dans des formats accessibles et à des endroits aussi accessibles. Par exemple, au Bangladesh, la bibliothèque et les postes informatisés avec Internet se promènent de village en village sur de petits bateaux. Les villageois ont accès à de l'information locale, régionale, nationale et internationale. Ils peuvent s'informer, accéder à des bases de données spécialisées en agriculture, en santé, etc.

Ils peuvent échanger avec des spécialistes du monde entier, tout en vivant selon leurs propres coutumes et mode de vie traditionnel.

Les bibliothécaires peuvent aussi, en tant que membres de l'électorat et via ses associations professionnelles, se positionner, appuyer des idées et se faire entendre auprès des gouvernements locaux ou faire ressortir des situations à un niveau international.

2. Atteindre l'éducation primaire universelle

Plusieurs études démontrent que : Un bon service de bibliothèque est muni de personnel formé, disposant des ressources nécessaires, pour permettre à l'étudiant au niveau supérieur de se développer sans égard au contexte socio-économique ou éducationnel dont il est issu.

Le Manifeste pour les bibliothèques

scolaires IFLA/UNESCO mentionne que :

La bibliothèque scolaire est essentielle à toute stratégie à long terme pour l'alphabétisation, l'éducation, l'accès à l'information permettant le développement économique, sociale et culturel.

Les bibliothèques offrent :

- Un lieu d'étude en dehors des heures normales d'école
- Un lieu sécuritaire
- Des outils pour l'alphabétisation
- Donne accès à tout type d'information
- Contribue à développer l'esprit critique et à l'opinion personnelle
- Offre l'accès à la littérature
- Donne accès à la technologie : Internet, bases de données, courriel, bureautique

En somme, la bibliothèque fournit des outils pour réaliser son inclusion dans notre société d'information.

Via l'accès à l'information, les bibliothèques contribuent aussi à :

- (3.) Promouvoir l'égalité des genres et l'« autonomisation » des femmes
- (4.) Réduire la mortalité infantile
- (5.) Améliorer la santé maternelle
- (6.) Combattre le VIH/SIDA, la malaria et autres maladies

L'information est disponible en tout format : livres, pamphlets, documents audio, matériel audio-visuel ou encore en format Web. Forsyth ajoute que de plus en plus d'initiatives sont développées même pour interpellier les femmes (particulièrement) autour de ces thèmes : trousse d'animation, chansons, pièces de théâtre, etc.

L'auteure remarque aussi que les bibliothèques constituent des endroits de rencontre pour les femmes du monde. Elles offrent des opportunités

d'emploi ainsi que des lieux où elles peuvent se développer professionnellement.

7. Appuyer le développement durable

Les bibliothèques appuient le développement durable en offrant l'information utile en des lieux accessibles. Plus tôt, on mentionnait le cas de bibliothèques sur bateau au Bangladesh. De plus en plus d'initiatives originales et adaptées aux besoins locaux se font connaître. En Inde, des éléphants transportent de village en village des livres, mais aussi des postes informatisés de travail tout équipé. De surcroît, ces stations fonctionnent à l'énergie solaire, ce qui en permet l'accès sur de très grandes distances et de longues périodes.

8. Développer des partenariats mondiaux pour le développement

Le développement ce n'est pas que la technologie et que l'avancement, il s'agit aussi de préserver les traditions et les systèmes d'information indigènes. Par exemple, on a mis sur pieds une base de données sur les plantes locales, leurs effets et utilisations médicinales. On parle notamment de transmettre la culture, la tradition orale, les contes, les coutumes et d'en préserver les droits d'auteur. On pourra apprendre du passé ainsi qu'informer les gens qui ne lisent pas.

De toute évidence, la bibliothèque joue un rôle stratégique mondialement et, sans doute, encore plus crucial dans les pays non industrialisés. Ses activités contribuent étroitement au développement des communautés. Aussi ne serait-il pas profitable à tous, communautés, organismes qui travaillent sur les ODM et bibliothèques, que ces dernières soient explicitement mentionnées dans des initiatives telles que les Objectifs de Développement du Millénaire?

Tableau récapitulatif tel que présenté par Forsyth :

les chiffres correspondent aux divisions ci-haut mentionnées

Rôles dans lacommunauté	ODM	Rôles dans la communauté	ODM
Information communautaire	1-8	Accès aux technologies	1-8
Études locales	1-8	Information sur la santé	1-3-4-5-6-8
Tradition orale, conte culture	1-8	Producteurs de culture locale	1-3-4-5-6-7-8
Espace communautaire	1-8	Préservation de culture locale	1-3-4-5-6-7-8
Accès au livre et à l'imprimé	1-8	Information légale	3-7-8
Accès au matériel audio-visuel	1-8	Alphabétisation	2-3-6-7-8-
Lieux de rencontre	1-8	Connaitre les joies de la lecture	2-3-7-8
Accès aux bibliothécaires	1-8	Opportunité d'emploi	3
Lieu sécuritaire	1-8	Information sur l'environnement	7-8
Lieu d'inclusion sociale	1-8	Information sur l'environnement	7-8

Source : Forsyth, Ellen. « Public Libraries and the Millenium Development Goals ». *IFLA Journal*, vol. 31 (2005) no. 4, p. 315-323.

« La peur des bibliothèques des verrous électroniques »

Plusieurs grandes bibliothèques veulent prévenir tant le grand public que les dirigeants que le passage à l'ère numérique ne fera pas qu'accroître l'accessibilité à l'information. Au contraire, l'édition numérique pourra restreindre certains accès :

D'abord, il faut craindre que les générations à venir ne puissent accéder aux documents parce que les technologies nécessaires à leur consultation ne seront plus disponibles. Les solutions à cette problématique relève du cas par cas. Pour chaque support, il faut s'assurer de conserver un lecteur viable, de la pellicule en bonne condition, etc.

On peut mentionner au Canada et au Québec, Interpares dans l'Ouest du Canada, l'Institut de Conservation du Canada de la Bibliothèque et Archives nationales du Canada et, plus près de

nous, la Bibliothèques et Archives nationales du Québec ainsi que la Fondation Daniel Langlois pour l'art, la science et la technologie. Ils travaillent localement et en concertation pour résoudre les problématiques technologiques liées à la consultation de document d'époques antérieures. Dans un autre ordre d'idée, il faut réfléchir à la gestion des droits d'auteur qui est en train de s'implanter. Celle-ci détermine qui aura accès aux publications numériques et comment il pourra utiliser le document. On a pu observer durant plusieurs années (fin 1990) une certaine tendance à limiter les droits. Ainsi certaines publications n'étaient accessibles qu'à différents groupes privilégiés. On parle de gestion des droits numériques (Digital rights management, DRM), plus précisément de contrôle restrictif.

Les institutions questionnent de plus en plus ces politiques instaurées par le secteur privé. Par exemple la British Library dépense actuellement 2 millions de ses 16 millions de dollars annuelle de son budget d'acquisition pour des documents numériques, principalement des ouvrages de référence et des périodiques. Dans le contexte où

on prévoit que d'ici 2020, 90 % des nouvelles publications seront disponibles uniquement en format électronique – le double de ce qui sera imprimé, toujours selon la British Library. Dans un tel contexte, la British Library souhaite obtenir des ententes sur les droits d'auteurs qui contribuent à la mission de toute bibliothèque, soit de veiller à l'accès à l'information.

Plusieurs organismes particulièrement du Commonwealth, en tête la British Library, s'intéressent à la question. On a mis sur pied la « Libraries and Archives Copyrights Alliance » (LACA) pour définir des règles de jeu permettant de rendre l'information accessible à long terme : « we must not exert excessive control on access to information (DMR) ». On parle de « négociation équitable » et de « privilèges pour les bibliothèques » d'élargir les licences d'utilisation afin de conserver le droit à l'information du citoyen, tout en préservant les droits d'auteur.

Dans cette même foulée, au Canada et au Québec divers organismes confrontent cette problématique : Bibliothèque et Archives nationales du Canada, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ainsi que la CRÉPUQ qui lutte aussi activement. Enfin, un point de départ pour obtenir plus d'information en matière de droits d'accès à l'information et de Droits d'auteur est : www.culturelibre.ca

Source : Young, Ian. « Libraries fear digital lockdown », URL : <http://news.bbc.co.uk/1/hi/technology/4675280.stm>, consulté le 3 février 2006.

Dis-moi comment tu « computes » et je te dirai qui tu es*

Avis aux gestionnaires qui se targuent de vouloir « gérer » les utilisateurs de leurs parcs informatiques, ceux-ci ne se laisseront pas faire facilement! Sous la rubrique Gestion et savoir-faire, dans un article intitulé « Dis-moi comment tu "computes" et je te dirai qui tu es », André Mondoux met en garde les administrateurs contre cette propension à penser que la « gestion des rapports avec l'utilisateur se limite à lui apprendre comment utiliser la technologie ».

C'est que le profil de l'utilisateur des outils technologiques a évolué au fil des décennies. D'acteur passif aux débuts de l'histoire de l'informatique quand une poignée d'experts contrôlaient les opérations à partir des ordinateurs centraux, il s'est « individualisé » avec la venue de la micro-informatique et de l'ordinateur personnel. L'ère des réseaux a amené une nouvelle étape dans cette progression et l'hyperindividualisation est la marque de l'utilisateur du 21^e siècle, le phénomène est observable avec l'arrivée dans le marché des outils informatiques qui trouvent maintenant leur origine dans le grand public. Conçue pour répondre aux besoins « personnels » de chaque type d'utilisateur, la nouvelle cohorte des produits technologiques du parc informatique des dernières années (iPod, téléphones cellulaires, agendas, caméras numériques, etc.) s'adresse à un type d'utilisateurs beaucoup plus autonomes et plus débrouillards pour qui l'informatique fait partie depuis toujours de la réalité quotidienne. Les ressources informatiques et télématiques, accessibles maintenant dans le cadre du temps réel, posent de

grands défis en matière de gestion aux administrateurs, qui doivent veiller à protéger les systèmes contre les intrusions d'utilisateurs aventureux et débrouillards. La montée de l'infrastructure en réseau qui assure l'autonomie des utilisateurs a aussi des impacts et des répercussions sur l'organisation du travail, la circulation de l'information, les modes de communication et bien entendu sur le plan social.

La technologie n'étant pas neutre, selon Melvin Kranzberg, et l'utilisateur portant en lui « l'empreinte sociale, vaste potentiel de symboles, valeurs, attitudes et comportements » de son époque, nous assistons aujourd'hui à un changement dans la dynamique des rapports professionnels. Car, paradoxalement, dans le village global où nous vivons, la « souveraineté personnelle » passe avant toute autre considération. Autres temps, autres mœurs. Pour les gestionnaires qui devront remplacer les départs à la retraite des baby boomers, la génération Y qui carbure maintenant « aux défis et non aux années d'expérience » pose d'autres défis. Dans un contexte où la main-d'œuvre est plus rare, conséquence du déficit démographique des dernières décennies, les administrateurs auront fort à faire pour retenir et fidéliser ces nouveaux employés chez qui le sentiment de loyauté et d'appartenance à l'entreprise, caractéristique des générations précédentes, a fait place au désir de se réaliser avant tout pour soi-même et par soi-même.

Source : @céléra, No 8, hiver-printemps 2006.

Le libre accès (LA), les entrepôts de documents électroniques (repositories) et le rôle des bibliothécaires-documentalistes

Le premier logiciel d'auto-archivage Eprints, créé par Rob Tansley à l'université de Southampton en 2000, a été à l'origine des entrepôts de documents électroniques. Recruté l'année suivante par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), Rob Tansley mit sur pied Dspace, un logiciel axé cette fois sur les besoins des bibliothécaires pour stocker et donner le libre accès (LA) aux travaux de

recherche. Entre temps, en février 2002, l'initiative de Budapest a préconisé officiellement l'idée du dépôt dans un serveur accessible gratuitement des recherches scientifiques. La BOAI (Budapest Open Access Initiative) a recommandé aussi l'utilisation du protocole OAI-PMH pour permettre l'interopérabilité entre les serveurs pour les fins d'archivage, de partage, de gestion et de diffusion des données. Rapidement, les entrepôts de préservation et de partage des données se sont multipliés et les derniers chiffres cités dans Urfist Info tirés du Institutional Archives Registry

(<http://archives.eprints.org/eprints.php>)** font état de plusieurs centaines de sites institutionnels, de sites inter-institutionnels, de sites de thèses électroniques, de sites de journaux ou publications électroniques et autres qui utilisent pour la plupart les logiciels GNU Eprints et Dspace.

Cependant si on trouve de la littérature grise, des publications locales, des supports de cours dans ces entrepôts qu'on qualifie de cavernes d'Ali Baba de bibliothécaires, le trésor espéré des chercheurs n'y est pas. Les archives ouvertes, les articles récemment publiés



Nominations et félicitations

- Benoit Ferland, président de la CBPQ, a été nommé représentant des chefs de division des bibliothèques de la Ville de Montréal.



Avis de décès

Gutzwiller, Aloïs. 1914-2005.

Le 23 décembre 2005, après une longue vie de 91 ans, le Père Aloïs Gutzwiller nous a quittés. Il a consacré quinze ans à la bibliothéconomie. Après des études (1964-1966) pour une maîtrise en bibliothéconomie à l'Université de Washington D.C., il fonda et dirigea la bibliothèque au collège Saint-Alexandre dans la région de Hull-Gatineau. De 1970-1979, il occupa des fonctions de direction au Centre de bibliographie, à la Centrale des bibliothèques (depuis 1988-SDM).

Aloïs Gutzwiller est né en Alsace et a fait ses études de théologie chez les Pères du Saint-Esprit. En 1946, il vint au Canada et fit une carrière dans l'enseignement de la philosophie au collège Saint-Alexandre (1946-1964). À l'âge de 65 ans, il prit sa retraite et entreprit une nouvelle carrière au Mexique dans une organisation de la communauté des Pères Spiritains (1979-1992). Suite à des problèmes de santé, il revint au Canada et s'occupait des archives de sa communauté à Montréal.

Texte de Rosaire Pelletier : rosairepelletier@sympatico.ca

dans les revues spécialisées et les résultats des recherches qui étaient à l'origine de l'idée des entrepôts institutionnels électroniques constituent à peine 15 % de la production annuelle des savants et chercheurs. Pourtant, des études bibliographiques, notamment celles de Steve Hitchcock (<http://pocit.eprints.org/oacitation-biblio.html>), démontrent que l'auto-archivage a un impact positif sur le nombre de citations qui augmenterait entre 25% à 30% et que le libre accès (LA) est un excellent outil pour mettre en valeur la production intellectuelle et scientifique d'une institution. Que peuvent alors faire les administrateurs et les bibliothécaires pour promouvoir le versement des publications dans le dépôt institutionnel?

D'abord ils doivent sensibiliser les auteurs aux enjeux de l'auto-archivage mais avant tout s'assurer de la collaboration des autorités de l'institution pour que celles-ci s'impliquent en mettant en place une politique institutionnelle d'auto-archivage. Certaines institutions préconisent même une politique forte comme les universités de Southampton, Minho et Zurich qui exigent que leurs chercheurs s'auto-archivent. La page web Institutional Self Archiving Policy Registry qui recense les politiques de dépôt d'archives dans les institutions (www.eprints.org/openaccess/policysignup/) présente un éventail de politiques dont pourraient s'inspirer les responsables administratifs. Et s'il faut en croire un rapport intitulé « Open access self-archiving : an author study » (www.ecs.soton.ac.uk/%7Eharnad/Temp/alma/amst.pdf), 95 % des chercheurs seraient prêts à s'auto-archiver si leurs institutions en font une exigence.

Dans son compte rendu, Hélène Bosc, invitée du mois de Urfist Info rappelle

aussi aux bibliothécaires qu'il est nécessaire de tenir les chercheurs informés des bénéfices du LA pour les encourager à déposer leurs recherches. Ce faisant, ils contribuent aussi à trouver des ressources à valeur ajoutée pour leur établissement.

Source : Bosc, Hélène. 18 novembre 2005, URL : http://urfistinfo.blogspot.com/urfist-info/2005/11/le_libre_accs-1.html

** Auteurs : Swan, A. and Brow, S. JISC, HEFCE, june 2005.



Titres d'ouvrages reçus à la CBPQ

« La lecture à l'hôpital : état stationnaire, critique ou convalescent? » Frédéric Duton, Presses de l'ENSSIB, 114 pages.

Elsevier France :

- « Principes de biologie moléculaire en biologie clinique », ouvrage pratique pour étudiants en médecine, en pharmacie, sciences de la vie, biologistes et cliniciens, 705 pages.

- Avancées en dermatologie cosmétique :

1. « Photothérapie dynamique »
2. « Esthétique du visage, techniques de comblement et remodelage ».



À l'agenda

par Sylvain Robichaud



Prière d'envoyer vos suggestions à
sylvain.robichaud@blackwell.com

5-6 mai 2006

Congrès annuel de ABQLA

Libraries : More Relevant Than Ever !

Montréal, Québec

Rens : www.abqla.qc.ca

17-19 mai 2006

37^e congrès annuel de la CBPQ

Les nouveaux espaces

Laval, Québec

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca/congres/congres2006/congres2006.html>

10-12 mai 2006

35^e atelier annuel sur la formation documentaire (AAFD)

Tracer une voie pour l'instruction

Wolfville, Nouvelle-Écosse

Rens. : <http://library.acadiau.ca/wilu/>

25-28 mai 2006

Congrès 2006 APLA (Atlantic Provinces Library Association)

Ayez un impact! Développez votre bibliothèque!

Delta Fredericton, Fredericton, NB

<http://www.apla.ca/news.cfm#apla2006>

28-30 Mai 2006

ARMA (Association of Records Managers and Administrators)

Canada Conference 2006

Toronto, Ontario

Rens:

conference2006@armacanada.org

11-14 juin 2006

Special Libraries Association 2005 Annual Conference

Where Tradition and Transformation Converge

Baltimore, MD

Rens. : <http://www.sla.org>

14-17 juin 2006

Canadian Library Association Annual Conference (CLA)

Ottawa, Ontario

Rens. :

<http://www.cla.ca/conference/2006/>

22-28 juin 2006

American Library Association Annual Conference (ALA)

New Orleans, Louisiana

Rens. :

<http://exhibitors.ala.org/neworleans/>

20-24 août 2006

72nd IFLA General Conference and Council

Les bibliothèques :

moteurs dynamiques pour la société du savoir et de l'information

Séoul, Corée

Rens. : <http://www.ifla.org/IV/ifla72/>